# Annexe Championnat Interclubs Hommes

**Le règlement des interclubs senior s'applique avec ces articles en plus.**

**Article 1 : Conditions de participation**

Une équipe est composée de 4 joueurs au minimum.

Le club doit licencier tous ces adhérents à la fédération comme le stipule le règlement fédéral.

Seuls les joueurs ayant un classement Inconnu, P ou D à J-5 peuvent participer au championnat dans la discipline. Si un joueur a un classement R dans une catégorie, il ne pourra pas participer au championnat interclubs homme.

Sont admises à participer les mêmes catégories que le championnat Senior Mixte. En cas d'inscription d'une équipe sur l'IC vétéran Sarthois, le club aura le droit à une équipe supplémentaire en ICH.

Un même joueur d'une équipe

- **a)** ne peut pas pour une même « journée » de championnat départemental jouer dans 2 équipes différentes.
- **b)** ne peut pas disputer lors d'une même rencontre, plus de 2 matchs au total, ni 2 matchs de simple, il y aura forcément 2 joueurs qui feront 2 DH (sauf si l'équipe est constituée de plus de 4 hommes dans l'équipe), et pas 2 fois avec le même partenaire.
- **c)** Exemple
  SH 1: A
  SH2: B
  DH 1: CD
  DH2: AC
  DH3: BD

**Article 2 : Le nombre d'équipes engagées par un club en championnat interclubs hommes se fera par rapport au tableau ci-dessous :**

| NOMBRE D'EQUIPES ENGAGEES EN CHAMPIONNAT SENIOR (national, régional et départemental) | NOMBRE D'EQUIPE MAXIMUM A ENGAGER EN INTERCLUBS HOMMES |
|---|---|
| De 1 à 2 équipes | 2 équipes sous réserve de dispo de salle (Article 5: règlement ICD mixte) |
| N (>3) équipes | N-1 équipes |

**Article 3 : Déroulement des rencontres**

**1** Chaque rencontre entre 2 équipes les opposera sur 5 matchs dans les 2 disciplines,
suivant la répartition :
- **2** matchs en simple homme – (SH),
- **3** matchs en double hommes – (DH),
Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15 points.

**Pour les 3 DH, les paires doivent forcément être différentes donc attention aux classements pour l'ordre des paires.**

**2** L'ordre dans lequel les joueurs sont placés en simple doit obligatoirement respecter leur classement au jour de la rencontre (attention au changement de classement hebdomadaire). C'est-à-dire, classement et série les plus hauts en simple 1.

**3** Les rencontres se joueront les mêmes jours que l'interclub senior.

**Article 4 : Cas de forfait**

Forfait sur un match : si un match doit être forfait, c'est obligatoirement le double homme 3 .

Forfait sur plusieurs matchs (absence de 2 joueurs) : ce sont les doubles homme 2 et 3.

**Article 5 : Division**

Les divisions sont composées en fonction du classement de la saison N-1 et en fonction des équipes inscrites.